

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le



ID : 015-241500230-20220630-DEL_2022_079-DE

Le barème applicable est le suivant, par référence au montant de l'abonnement mensuel Grand Public ACTIV :

	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3
Réduction	94 %	70 %	50 %
Coût effectif du titre	2,00 €* 0 à 530 €	10 €* 531 à 790 €	17 €* 791 à 1 060 €
Foyer 1 pers.	0 à 800 €	801 à 1 200 €	1 201 à 1 610 €
Foyer 2 pers.	0 à 970 €	971 à 1 460 €	1 461 à 1 950 €
Foyer 3 pers.	0 à 1 140 €	1 141 à 1 710 €	1 711 à 2 290 €
Foyer 4 pers.	0 à 1 380 €	1 381 à 2 060 €	2 061 à 2 750 €
Foyer 5 pers.			
Foyer 6 pers. et +	+ 320 € par personne	+ 320€ par personne	+ 320 € par personne

(*) sur la base des tarifs applicables au 1^{er} septembre 2019

Le coût effectif du titre, après réduction, est fixé chaque année par délibération du Conseil Communautaire, en même temps que les évolutions de la grille tarifaire.